

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°17 du 28 juillet 2015



Stades

Le stade début véraison est maintenant noté dans un bon nombre de situations en Saône et Loire et Côte d'Or. Dans les parcelles les plus précoces, on atteint déjà 30 à 50% de véraison alors que la vigne est encore au stade fermeture de grappe à toutes premières baies vérees dans les situations les plus tardives.

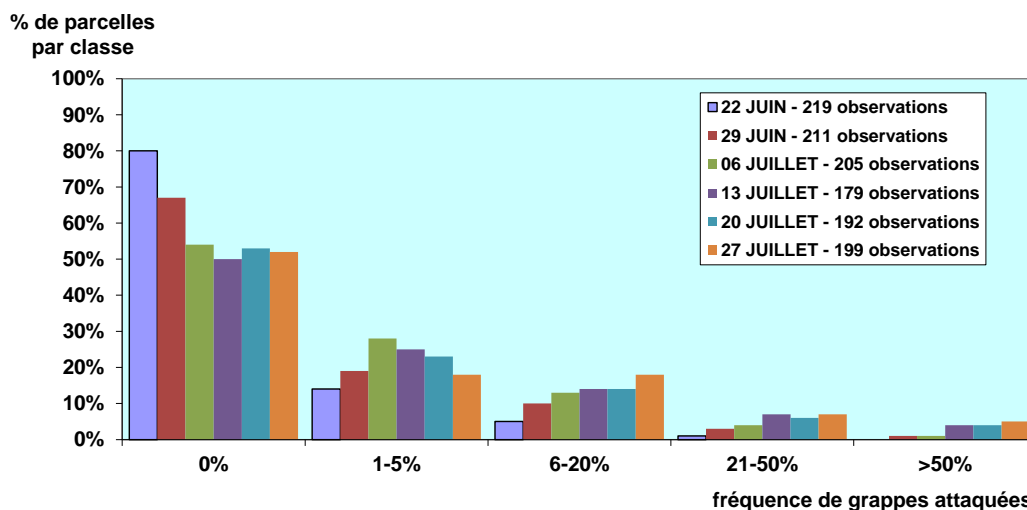
Le manque d'eau s'exprime de façon variable dans le vignoble bourguignon et bloque plus ou moins l'avancée des stades végétatifs. En Côte d'Or, la précocité reste équivalente à celle observée en 2007 et 2011 tandis qu'en Saône et Loire elle est plutôt comparable à 2014 et 2009 ; dans l'Yonne elle se situe sur les mêmes bases que 2014 alors que dans la Nièvre elle est plus proche de 2007.

Oïdium

199 observations ont été réalisées hier sur le réseau.

Le constat global reste identique à celui de la semaine dernière : l'oïdium évolue peu. Le pourcentage de parcelles indemnes reste stable. On note cependant, cette semaine encore, une progression sensible dans les parcelles touchées au-delà de 5% de grappes attaquées.

Oïdium
Fréquence de grappes attaquées
sur le réseau BSV Bourgogne 2015



Sur les 10 parcelles les plus touchées du réseau (de 56 à 99% de grappes attaquées), 4 se situent dans l'Yonne, 4 en Saône et Loire et 2 en Côte d'Or. Dans la Nièvre sur Sauvignon, la situation demeure toujours saine.

En 2015 sur le réseau BSV au stade moyen début véraison, la proportion de parcelles saines (<5% de grappes attaquées) est de 70%. A stade équivalent, elle était de 83% en 2014 et de 50% en 2012.

D'ores et déjà, 2015 s'inscrit parmi les années à très forte pression oïdium.

Le début véraison marque la fin de la période de grande sensibilité des grappes. Dans les parcelles saines (<5% de grappes attaquées) qui se situent à début véraison, la maladie n'évoluera plus alors que là où elle est présente de façon importante depuis plusieurs semaines, la dégradation est susceptible de se poursuivre au cours de la véraison.

Pluies du 21 au 27 juillet :

Les orages locaux du 22 juillet et les petites pluies des 26-27 juillet ont apporté des cumuls d'eau très variables allant de 5 à 30 mm (maximum relevé en Côte d'Or).

Prévisions du 28 juillet au 03 août :

Excepté une petite dégradation orageuse en milieu de semaine, un temps sec et chaud devrait être de retour à partir du week-end. Les températures maximales pourraient à nouveau passer la barre des 30°C.

Source Météo France

Mildiou

En Saône et Loire, dans les situations où il avait plu les 17-18 juillet, aucun nouveau symptôme n'a été détecté dans le réseau. Tout au plus, quelques taches pourraient être découvertes sur le feuillage.

Il est peu probable que les pluies du 22 juillet aient été contaminatrices (aucune sporulation au vignoble, temps de séchage rapide après les averses orageuses). Si celles des 26-27 juillet ont pu l'être localement, elles ne donneront lieu qu'à une sortie de symptômes sur jeunes feuilles.

Les grappes n'étant plus sensibles au mildiou, l'objectif de fin de campagne est de conserver le feuillage dans un état fonctionnel pour assurer une bonne maturité.

A l'inverse de l'oïdium, 2015 restera comme une année à pression mildiou très faible.

Black-Rot

Le stade début véraison marque le début de moindre sensibilité des grappes au Black-Rot.

Malgré une forte pression dès le début de campagne (taches très régulièrement observées sur le feuillage courant mai), la protection mise en place et le temps sec totalement défavorable n'ont pas permis à la maladie de s'exprimer de façon significative sur grappes. Les dégâts restent très limités.

Vers de Grappe

Globalement, la pression vers de 2^{ème} génération aura été faible et cela est confirmé par la rareté des perforations détectées sur baies. Une exception toutefois dans certains secteurs du Sud Mâconnais où des dépôts d'œufs d'eudémis ont été observés en nombre très important.

Acariens rouges

Dans les quelques parcelles de Saône et Loire et de Côte de Beaune déjà fortement colonisées au printemps, des acariens rouges sont à nouveau notés mais dans aucun cas, le seuil n'est dépassé.

Seuil : 30 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile.

Cicadelle Flavescence Dorée

Les observations réalisées en Côte d'Or le 22 juillet indiquent que les populations de cicadelles sont maintenant uniquement composées d'adultes.

➤ Zones à 3-1 traitements

- **Conventionnel** : suite au 2^{ème} relevé de pièges de la semaine dernière, le 3^{ème} traitement conditionné a été conseillé sur 5 nouvelles communes : Aluze, Saint Martin sous Montaigu, Fontaines, Clessé et Burgy (positionnement au plus tard le 31 juillet). Celles-ci s'ajoutent aux communes de Mercurey et Prety.

Le dernier relevé de pièges sera effectué mercredi et jeudi et un dernier message réglementaire sera mis en ligne sur le site de la DRAAF en fin de semaine :

<http://draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr/Strategies-de-lutte-contre-le>

➤ **Pépinières** : la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

CE BSV CLÔTURE LA CAMPAGNE 2015

MERCI A TOUS LES OBSERVATEURS DU RESEAU QUI ONT CONTRIBUE A L'EDITION DU BSV

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Cette action est pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, grâce aux crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuée au financement du Plan Ecophyto.

Avec la participation financière de :

